



COMMUNIQUÉ
Paris, le 21/06/2021

PROJET DE LOI « CLIMAT ET RÉSILIENCE » AU SÉNAT : DES AVANCÉES POUR LES AUTOMOBILISTES, MAIS IL FAUT ALLER PLUS LOIN POUR « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES ».

Après avoir été adopté par les Députés, le texte du projet de loi « *Climat et Résilience* » est en cours de discussion au Sénat depuis le 14 juin dernier. Cette semaine, les Sénateurs devraient aborder les débats autour des dispositions prévues au titre III du projet, la partie « Se déplacer ». Celle-ci contient notamment une mesure visant à étendre la création des Zones à faibles émissions (ZFE) à toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants. Dans ces zones, d'après le texte voté à l'Assemblée nationale, tous les véhicules étiquetés Crit'air 5, 4, 3 et les non-classés seraient interdits à la circulation dès 2025.

Face à l'imminence de la mise en œuvre de la mesure et à l'ampleur de ses impacts sur les déplacements – et la vie quotidienne – des Français, le Sénat a déjà adopté des modifications au texte voté par l'Assemblée nationale.

Aujourd'hui, lundi 21 juin 2021, « 40 millions d'automobilistes » soutient l'initiative des Sénateurs, qui offrirait un peu de répit aux automobilistes français. Mais s'il s'agit d'une première prise de conscience des enjeux qui s'exercent en matière de mobilité, l'association estime que cela reste très insuffisant, au regard des conséquences majeures de la mise en place des ZFE sur la mobilité des automobilistes.

Des amendements pour donner plus de temps et de moyens aux automobilistes

Les Commissions du Sénat qui ont étudié le texte du projet de loi ont voté des amendements, qui visent notamment :

- À assouplir le calendrier de mise en œuvre des restrictions de circulation imposées dans les ZFE : le seul objectif désormais fixé serait l'interdiction de circulation des véhicules Crit'air 3 ou plus, au plus tard au 1^{er} janvier 2030 (au lieu du 1^{er} janvier 2025) ; les collectivités territoriales seraient en outre libres de définir la manière (et le calendrier) pour atteindre cet objectif.
(*Nota Bene* : des amendements déposés par les sénateurs écologistes visant à restaurer le calendrier adopté à l'Assemblée nationale seront prochainement soumis au vote de l'ensemble du Sénat.)
- À créer un prêt à taux zéro – en complément des autres aides (prime à la conversion et bonus écologique) – pour permettre aux ménages habitants ou travaillant dans les ZFE d'acquérir un véhicule peu polluant (émettant moins de 50 g de CO₂ par km) ; les conditions d'accès à ce prêt seraient définies par décret.
(*Nota Bene* : des amendements déposés notamment par le Gouvernement visant à ne pas créer un tel prêt bancaire ont été soumis au vote de l'ensemble des Sénateurs, qui les ont rejetés. La disposition est donc officiellement adoptée par le Sénat.)

L'ensemble des modifications qui auront été apportées par le Sénat au texte de loi voté par l'Assemblée nationale à l'issue de cette première lecture feront l'objet d'une navette parlementaire, et seront à nouveau soumises au vote des Députés avant d'être définitivement inscrites – ou non – dans la loi.

Pour Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes », l'adoption de ces amendements est révélatrice d'un début de prise de conscience de la part des élus parlementaires, mais il est nécessaire d'aller beaucoup plus loin : « Nous sommes actuellement dans un contexte de défiance des Français envers les décideurs politiques : ils ne se sentent pas soutenus, pas représentés

correctement par ceux qu'ils ont pourtant élus. Le taux d'abstention inédit lors de ce premier tour des élections régionales et départementales en est la preuve. Les usagers veulent des décisions politiques qui prennent en compte leurs besoins les plus élémentaires, qui parlent de leur vie, qui soient proches d'eux. Il faut réconcilier les Français avec la politique. »

Les automobilistes veulent faire entendre leur voix contre les interdictions de circulation

L'association « 40 millions d'automobilistes », fermement opposée à l'extension des Zones à faibles émissions, a mis sur pied un vaste plan d'actions pour contrer ce projet discriminatoire et antisocial qui exclurait des villes près de 26 millions de véhicules (68 % du parc automobile roulant). ([Voir notre communiqué de presse du 14 juin 2021](#))

Pour l'une de ces actions, l'association appelait les automobilistes à adresser au Président de la République un courrier (qu'elle avait mis à disposition des participants sur le site Internet dédié « [ZFE : Non aux Zones à forte exclusion](#) ») demandant à Emmanuel MACRON d'intervenir pour que ne soient pas mises en œuvre de nouvelles restrictions de circulation. Ce sont ainsi plus de 40 000 lettres qui ont déjà été envoyées au Palais de l'Élysée. Pour Daniel QUÉRO, dirigeant de « 40 millions d'automobilistes », « c'est la preuve que les automobilistes n'adhèrent pas à cette mesure imaginée par les membres de la Convention citoyenne pour le Climat qui étaient censés les représenter, et qu'ils n'entendent pas non plus se laisser dicter leurs droits à la mobilité par une minorité d'écologistes intégristes qui voudraient imposer leur mode de vie et de déplacement à tous les Français ».

La mobilité automobile, grande oublié des programmes politiques

Si la mise en place et la gestion des ZFE ne font pas directement partie des prérogatives des Régions et des Départements dont les Français sont appelés à élire les représentants cette semaine, la mobilité automobile est cependant un aspect crucial des politiques de déplacement que ces collectivités doivent mettre en œuvre.

Or, alors que 86 % des Français ont un usage régulier et récurrent de leur voiture individuelle, celle-ci reste la grande oubliée des programmes des élections régionales et départementales.

Aussi, l'association « 40 millions d'automobilistes » appelle tous les candidats à se positionner de façon claire sur le projet d'extension des Zones à faibles émissions.



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com